



Photos: Editpress/Anne Lommel

L'autonomie de l'enfant d'abord

Les élèves à besoins spécifiques ont droit à l'école ordinaire

Alain Ducat

Noémie lève le doigt, brise le cercle des élèves assis autour de l'institutrice, se dirige vers l'exercice, a une attention particulière pour les grandes lettres imprimées sur des cartons, les tâte un peu, puis met les mots dans l'ordre, créant une phrase française correcte.

Une série de gestes ordinaires, dans la classe de 4^e de Yasmine Urbain, à l'école fondamentale de Reisdorf. Ordinaires mais pas anodins: depuis septembre, l'institutrice accueille Noémie (11 ans), atteinte d'un sérieux déficit visuel de naissance.

Elle a aussi intégré l'appui d'une autre pédagogue, Jenny Calmes, qui suit Noémie quatorze heures par semaine. «C'est la troisième année que je travaille avec Noémie. Elle est bonne et parfaitement à son aise ici.» Aucun souci d'intégration, après que la famille a déménagé, la précédente école était à Tandel. Avec son frère et ses deux sœurs, valides, la fillette cultive l'autonomie. «Les mêmes règles pour tout le monde», dit-on à la maison. «Elle est une élève comme les autres, sourit Yasmine Urbain. Elle travaille bien. Elle apprend vite». Devant son portable équipé d'un clavier Braille,

Noémie, malvoyante, est une bonne élève de l'école fondamentale à Reisdorf. Le système a évolué et tend de plus en plus à accompagner les besoins au sein de classes régulières où chacun s'adapte.

Noémie, appliquée, relit ses phrases. Détecté dès les premiers mois, son handicap a été pris en charge très tôt, au centre pour le développement des compétences relatives à la vue de Bertrange (l'ancien institut pour déficients visuels), où l'on redouble de créativité et où les moyens ambulatoires accompagnent les malvoyants dans leur quotidien. Le matériel et le suivi évoluent avec les besoins. Noémie en dispose pour chez elle, pris en charge par l'assurance dépendance. Et, en classe, a son ordinateur, un écran loupe avec caméra externe braquée sur le tableau, un «tactipad» pour la géométrie... Et de petits aménagements. Ainsi, dans sa trousse, les feutres portent une pastille tactile qui en renseigne la couleur.

Dans la cour, Noémie passe d'un groupe à l'autre. Et elle peut toujours compter sur son fidèle copain, pour porter son sac dans les escaliers qu'elle gravit doucement avec sa canne blanche. Ou pour rappe-
ler les autres à l'ordre

quand le jeu de ballon s'impose en éducation physique: qu'ils fassent attention mais n'oublient pas de faire une passe à la jeune malvoyante...

La classe a été préparée en amont. «Les élèves ont pu découvrir le matériel de Noémie. Et ressentir son handicap, en portant des lunettes de simulation». Yasmine verbalise tout ce qui est visuel, prépare ses cours, envoyés au centre de compétences où l'on transcrit en braille. Des livres entiers parfois, tirés de la bibliothèque de l'école, et qui enrichiront au bénéfice de tous le corpus des textes traduits.

Derrière l'adaptation aux besoins de l'enfant, on sent la passion pédagogique, une empathie véritable aussi. Jenny a guidé Noémie vers un autre terrain d'expression, qui leur est commun: la musique, et la flûte traversière, pratiquées au Conservatoire du Nord et à la Philharmonie des juniors à Diekirch, avec l'aide du chef Bob Minette, qui transpose pour déchiffrement en braille et enregistre pour que la bonne

oreille mémorise ses morceaux. Un cercle vertueux. La quête d'indépendance, d'une autonomie qui s'acquiert aussi hors de l'école.

«La volonté politique est très claire et s'est manifestée par une solide évolution, législative et de terrain», explique Laurent Dura, chef du service de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques (ESB) au ministère de l'Éducation nationale. Les moyens ont été mis, notamment dans les effectifs d'équipes pédagogiques et d'encadrement: +50% ces cinq dernières années, +25% sur la dernière année scolaire. Une «nouvelle profession» est même apparue dans le fondamental, l'instituteur spécialisé (I-EBS), titulaire d'un master en relation avec la prise en charge des élèves à besoins spécifiques et ayant au moins deux ans d'expérience.

«L'approche inclusive est vraiment mise en avant et l'intérêt de l'enfant est au centre du dispositif, tout en sachant

”

Les élèves ont pu ressentir son handicap, en portant des lunettes de simulation.

que le dernier mot revient aux parents. Ils gardent la responsabilité du choix mais l'école dite ordinaire est un droit.» La démarche privilégie l'accompagnement dans un environnement mixte. Et elle est transversale. Les maisons-relais, voire des associations sportives par exemple, peuvent bénéficier, pour le jeune concerné, des ressources disponibles dans les centres de compétences.

Ces centres de psychopédagogie spécialisés, inscrits dans la loi de juin 2018, sont un jalon dans la mise en place du dispositif global en faveur de l'inclusion scolaire des élèves à besoins spécifiques.

On y pose un diagnostic spécialisé pour chaque élève signalé.

Selon les cas, les centres assurent une aide ponctuelle ou suivie dans la classe régulière, une prise en charge ambulatoire ou proposeront la fréquentation d'une classe du centre.

«Les classes spécialisées tendent à devenir une exception», insistent Laurent Dura et sa collègue Francine Vanolst, inspectrice attachée au service de l'enseignement fondamental. «Il n'y a que 1% de la population scolaire qui se retrouve dans ces classes. Le reste des besoins spécifiques est rencontré dans l'école régulière.» On parle d'ailleurs de classes – au

sein des espaces d'enseignement ou dans certains centres de compétences – et plus d'écoles spécialisées. Au niveau local, toutes les écoles ont, dans leur plan de développement scolaire, une démarche cohérente pour assurer cette approche inclusive. Chacune des quinze régions scolaires du pays a un responsable ESB et une commission d'inclusion.

Et le niveau national propose neuf centres de compétences et une Commission nationale de l'inclusion. C'est là que se prennent les décisions, les suggestions plutôt, d'orientation des enfants à besoins spécifiques, repérés, signalés ou diagnostiqués, par les instances de terrain, maisons-relais, école, médecin traitant, ou parents eux-mêmes. Le plus en amont possible.

«Tout est centré sur la rencontre des besoins spécifiques et l'intégration dans l'environnement de l'enfant. Les compétences ne sont d'ailleurs pas cloisonnées. Plusieurs ressources peuvent se combiner. On tend à la prise en charge individualisée, sur mesure. Le défi, c'est la cohérence dans la prise en charge. C'est encore tout neuf. Il y a eu remise en question et il y aura évaluation au fil du temps.»

Les partenariats Etat-communes se multiplient dans le sens des synergies et de la proximité, jusque dans l'élaboration de projets communaux. Comme le KannerCampus de Sanem, dont l'ouverture est prévue en 2020, où cohabiteront maison-relais, école fondamentale et classes spécialisées, un projet suivi par l'Université.

Cinq des neuf centres de compétences se fondent sur des structures existantes et se focalisent sur des typologies de besoins: logopédie, compétences relatives à la vue, développement moteur, développement intellectuel, troubles du spectre de l'autisme.

Quatre centres ont été créés, pour le développement des apprentissages (pour les élèves souffrant de dyslexie, dyscalculie, dyspraxie...), les enfants à haut potentiel, le dé-

veloppement socio-émotionnel (troubles du comportement) et une Agence pour la transition vers une vie autonome (accompagnement et soutien lors des étapes menant à la vie active).

Le système belge joue peut-être davantage sur ce terrain de l'intégration dans la société du travail. C'est une des multiples caractéristiques de l'enseignement spécialisé en Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles).

De plus en plus d'élèves à besoins spécifiques y sont orientés vers une intégration dans l'enseignement ordinaire, avec aménagements et suivis pédagogiques. Mais les grandes écoles spécialisées s'occupant de handicaps parfois très lourds, et les Instituts médico-pédagogiques (IMP), ont encore la cote. Y compris auprès des résidents luxembourgeois.

«Nous en avons bien moins que de Français et je dirais que le nombre de Luxembourgeois diminue dans nos rangs», observe Cédric Fichet, directeur de l'Ecole d'enseignement spécialisé de la Communauté française à Saint-Mard (450 élèves dans le secondaire, plus 150 dans le primaire, à Musson ou Stockem).

Fin de la journée. L'heure des taxis comme on dit aux portes de l'établissement. Près de 10% des élèves viennent du Luxembourg.

Le plus souvent, ils sont porteurs de troubles du comportement, une forme de «handicap social» qui peut s'avérer délicate à gérer dans une population scolaire, où se retrouvent aussi, dans des classes spécifiques, des «dys», des trisomiques, des handicapés physiques...

«Fréquenter l'école, c'est se préparer à en sortir, répète, comme une devise, Cédric Fichet et notre pédagogie différenciée va vraiment dans le sens de l'émancipation sociale.»

Mais si bon nombre d'élèves sortent avec une qualification professionnelle (boulangier, maçon, carrossier, jardinier, etc.), il n'y a pas encore équivalence de diplômes. «Nous en avons encore discuté récemment avec nos interlocuteurs luxembourgeois. Pour l'instant, les diplômés de chez nous doivent recommencer au Luxembourg une partie de leur cursus pour valider leur parcours! C'est dommage, pour ces jeunes qui sortent à 20 ou 21 ans avec un métier mais pas d'ouverture professionnelle directe.»

Raison de plus, sans doute, à la diminution progressive de la population luxembourgeoise dans les écoles étrangères. Le ministère de l'Education voit surtout l'augmentation de l'offre, quantitative et qualitative, au Grand-Duché, et une meilleure approche.

Les parents, qui ont le choix, vont dans le sens de la proximité. Mais d'autres évoquent une tenace «pression sociale»: «Vous ne dites pas que votre enfant a des problèmes d'apprentissage ou de comportement, vous dites qu'il est en Belgique.»

Notre pédagogie différenciée va vraiment dans le sens de l'émancipation sociale.



Exercice de français: les lettres sont grandes et les mots repérés en Braille

BE AHEAD OF YOUR TIME!

POSITIVE IMPACT

SUSTAINABILITY

THINK!

EXPLORE! SPRINGBREAK ENJOY!
 LUXEMBOURG [14-17] MARCH 2019

ACT!

CREATIVITY

INNOVATION

EAT & DRINK

MUSIC & SHOWS

BREAK FOOD VILLAGE

EVENTS

3^e ÉDITION

SUR 4 JOURS, UNE GRANDE FÊTE ET UN SALON AUTOUR DE L'INNOVATION, DE LA CRÉATIVITÉ, DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'IMPACT POSITIF.

SHOPS :

des exposants, boutiques et partenaires qui vous invitent à découvrir, réfléchir, agir et vous divertir

EVENTS :

des animations gratuites pour vous amuser et vous inspirer quel que soit votre âge

EAT & DRINK :

un village de bars et de food trucks pour tous les goûts et toutes les bourses

MUSIC & SHOWS :

des chanteurs, groupes et artistes live pendant 4 jours dans une ambiance festive

WWW.SPRINGBREAK.LU f t i n s @

FREE TICKET FOR 1 PERSON

Valeur 5 €. Ne peut pas être vendu. Non remboursable.

OPENING HOURS	• SHOPS • EAT & DRINK • EVENTS	• MUSIC & SHOWS • URBAN FOOD VILLAGE
Thursday	12:00 - 21:00	12:00 - 24:00
Friday	12:00 - 21:00	12:00 - 03:00
Saturday	10:00 - 21:00	10:00 - 24:00
Sunday	10:00 - 19:00	10:00 - 19:00

00 000 037

FREE TICKET FOR 1 PERSON

Valeur 5 €. Ne peut pas être vendu. Non remboursable.

OPENING HOURS	• SHOPS • EAT & DRINK • EVENTS	• MUSIC & SHOWS • URBAN FOOD VILLAGE
Thursday	12:00 - 21:00	12:00 - 24:00
Friday	12:00 - 21:00	12:00 - 03:00
Saturday	10:00 - 21:00	10:00 - 24:00
Sunday	10:00 - 19:00	10:00 - 19:00

00 000 037